

## **CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT ET DE REOUVERTURE DU CDI EN PERIODE DE PANDEMIE**

Cette période de continuité pédagogique met en lumière la richesse et la créativité des apports des professeurs documentalistes en établissement, leur investissement et leur professionnalisme.

Les préconisations nationales doivent être déclinées selon la configuration de l'établissement, l'architecture du CDI et l'organisation de travail décidée par le chef d'établissement. Elles garantissent le maintien de la distanciation physique, l'application des gestes barrières, la limitation du brassage des élèves, le nettoyage et la désinfection des matériels et locaux.

Pour ce qui concerne les lieux, le CDI est un espace qui est soumis au protocole national (désinfection des espaces de travail, ventilation des lieux, organisation des espaces pour garantir la distanciation physique etc.). Nous vous invitons à afficher les modalités d'accueil à l'entrée du CDI, à définir un sens de déplacement, à dégager les accès, à éviter les croisements rapprochés et à disposer d'un mètre entre chaque élève sans dépasser 15 élèves pour 50 m<sup>2</sup>.

L'accès libre aux documents est à éviter et le traitement des documents doit être soumis à un protocole de quarantaine et de désinfection. Les préconisations évoluent avec les connaissances sur le Covid-19 mais il est utile de prévoir une semaine d'isolement quel que soit le document, pour en faciliter la gestion. Une séparation entre l'espace de prêt et de retour est conseillée ainsi qu'une organisation des prêts dans le cadre de réservations et de commandes préparées.

Que le CDI soit ouvert ou hors les murs, nous vous encourageons à mener les activités habituelles liées à la gestion documentaire (catalogage, bulletinage, récolement, alimentation du portail de ressources). Il y a lieu de privilégier en cette fin d'année scolaire, les retours de documents et de manuels pour les classes sortantes et on peut faciliter les emprunts sur la période estivale dans le cadre du soutien scolaire. En matière de veille informationnelle, il est toujours nécessaire de diffuser des ressources culturelles, sur l'orientation et de soutenir la continuité pédagogique en faisant par exemple la promotion des enseignements numériques et des ressources d'apprentissage à distance. Les projets pédagogiques en co-enseignement ou la prise en charge de séances en EMI peuvent-être assurées. Il est toutefois demandé de s'insérer dans l'emploi du temps modifié de l'établissement.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement et l'équipe des inspecteurs Etablissements et Vie Scolaire reste à votre disposition pour vous accompagner dans cette nouvelle phase.

## Des références et des sources complémentaires indicatives

- Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. *Réouverture des écoles et des établissements scolaires : Conditions de poursuite des apprentissages*, 04/05/2020 : <https://www.education.gouv.fr/circulaire-relative-la-reouverture-des-ecoles-et-etablissements-et-aux-conditions-de-poursuite-des-303552>.
- Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. *COVID-19 : recommandations pour les établissements scolaires*, 04/05/2020 : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-274253>
- Eduscol. *Continuité pédagogique - Réouverture des écoles*, 07/05/2020 : <https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html>
- *Site des professeurs documentalistes de l'académie de Lille* : <http://profdoc.discipline.ac-lille.fr/>
- Recommandations IFLA -Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques : *Le COVID-19 et les bibliothèques dans le monde*, 28/04/2020 : <https://www.ifla.org/FR/node/92979>. L'exemple de la Bibliothèque Nationale République Tchèque, 05/2020 : *Comment manipuler les livres lors de leur retour en période de Covid-19* : <https://www.idboox.com/wp-content/uploads/2020/04/quarantainelivre.jpg>
- Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Recommandations pour un déconfinement progressif des bibliothèques*, 29/04/2020 : <https://www.abf.asso.fr/1/22/879/ABF/communiquer-interassociatif-recommandations-pour-un-deconfinement-progressif-des-bibliotheques>
- Réseau CANOPE- *Covid 19 : des ressources pour assurer une continuité pédagogique à la maison*, 16/03/2020 : <https://www.reseau-canope.fr/actualites/actualite/covid-19-des-ressources-pour-assurer-une-continuite-pedagogique-a-la-maison.html>

Le 25 mai 2020